

INFORMATION PRÉALABLE À LA CONSULTATION OU À LA DÉLIVRANCE D'EXTRAIT DE LA MATRICE CADASTRALE*

Je soussigné(e), NOM, PRÉNOM.....

QUALITÉ (tiers-demandeur, propriétaire, représentant de la Société ou de l'Organisme...) :.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TÉLÉPHONE.....FAX.....

Souhaitez-vous que les informations vous soient communiquées électroniquement ? oui non

Si oui, indiquez très lisiblement votre adresse COURRIEL :.....

ADRESSE ET/OU RÉFÉRENCE CADASTRALE DE LA PARCELLE DEMANDÉE :

FINALITÉ DU TRAITEMENT :.....

Reconnais avoir été personnellement informé(e) que :

- Je peux avoir communication* des références cadastrales, de l'adresse ou, le cas échéant, des autres éléments d'identification cadastrale des immeubles, de la contenance cadastrale de la parcelle, de la valeur locative cadastrale des immeubles, ainsi que des noms et adresses des titulaires de droits sur ces immeubles. Par conséquent, les dates et lieux de naissance du propriétaire ainsi que les motifs d'exonération fiscale ne sont pas communicables.
- Les informations cadastrales mises à ma disposition sont couvertes par le secret professionnel (article 226-13 du Code Pénal) et soumises aux articles 29 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à l'article 10 de la loi N° 78-753 du 17 juillet 1978.
- A ce titre, moi-même ou la Société ou l'Organisme que je représente s'engage à respecter les obligations de discrétion, confidentialité et sécurité à l'égard de ces informations mises à ma disposition, c'est-à-dire :
 - ne pas enregistrer, communiquer ou céder ces informations à des personnes extérieures à la Société ou à l'Organisme susnommé ni à titre gratuit, ni à titre onéreux ;
 - ne pas enregistrer, communiquer ou céder des produits composites englobant tout ou partie des informations reçues à des personnes extérieures à la Société ou à l'Organisme susnommé ni à titre gratuit, ni à titre onéreux ;
 - ne pas utiliser les données du Plan Cadastral Informatisé à des fins de démarchage commercial, politique ou électorale, ainsi que tout autre but qui ne serait pas conforme à la finalité détaillée de la demande figurant ci-dessus et donc à s'abstenir notamment de toute action de démarchage, de publipostage à partir des informations issues de la consultation, ou de la délivrance d'extraits de cette documentation ;
 - ne pas user des informations de manière pouvant porter atteinte à l'honneur ou à la réputation des personnes ou au respect de leur vie privée ;
 - ne pas conserver les informations après réalisation des prestations correspondant à la finalité détaillée de la demande ni sous forme numérique, ni sous toute autre forme.
- Contrevenir à ces limites engage ma responsabilité ou celle de la Société ou de l'Organisme susnommé que je représente et peut être passible de sanctions pénales prévues notamment aux articles 226-21 et 226-22 du Code Pénal.
- Le Plan Cadastral Informatisé est issu de la numérisation du cadastre. Labellisé et mis à jour par les services du cadastre, il reste la propriété de l'Etat. Par conséquent, la Commune de Draveil ne pourra en aucun cas être tenue responsable des éventuelles erreurs ou problèmes qui pourraient survenir à l'utilisation des données objet du présent document.

FAIT À,.....LESIGNATURE ET CACHET